

Conseil d'établissement n°4

Année scolaire 2024/2025

Procès-verbal

Mercredi 18 juin 2025 à 16h

LFC – Site de Mearag – Salle de réunion

Sont présents :

Pour l'administration :

- M. Philippe LODS, Adjoint au COCAC
- M. Yves OLICHON, Proviseur - Président de séance
- Mme Kim VO HOANG, Proviseure adjointe
- M. Éric FOUCHOU LAPEYRADE, Directeur administratif et financier
- M. Jean-Christophe MAIGNAN, directeur primaire pour le site de Maadi
- Mme Estelle BOUSQUET, directeur primaire pour le site de New Cairo et Zamalek
- Mme Marie PLASSE, Conseillère principale d'éducation

Pour le personnel enseignant :

- M. Zyad HEGAZI
- Mme Naïma EL SAYED
- Mme Sylvie MIRAMONT
- M. Denis PLUGER
- Mme Marie DELAFLOTTE

Pour le personnel administratif, technique et de santé, ouvriers de service :

- M. Jessica EL MASRY
- Mme Amélie GAUTHIER

Pour les parents d'élèves :

- Mme Noha EL ZAYAT
- Mme Dalia YASSIN
- Mme Rania ABDELHAMID
- Mme Ranya EL NAGGAR
- Mme Aya GADO

Pour les élèves :

Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- M. Hervé MAJIDIER, Conseiller des Français de l'étranger
- M. Rafael PLEUTIN, Conseiller des Français de l'étranger

Sont excusés :

Pour les élèves :

- Alya SELIM
- Mia BARTH

Pour les membres siégeant à titre consultatif :

- M. Olivier LE VAN XIEU, Consul général de France en Egypte
- Mme Aleya EL SAYED, vice-présidente du CVL
- Mme Catherine PASCAL, Conseillère des Français de l'étranger

→ Le quorum étant atteint (18 sur 21), le conseil d'établissement n°4, réuni en séance ordinaire, peut validement délibérer.

M. Yves OLICHON ouvre la séance à 16h05.



- Désignation du secrétaire de séance : Mme Kim VO HOANG, proviseur adjoint
- Le secrétariat de séance sera suppléé par : Mme Naïma EL SAYED, représentante du personnel enseignant 2nd degré

Un point est ajouté à l'ordre du jour pour information : la charte informatique

- | |
|--|
| 1) Approbation du PV du CE n°2 du 18 février 2025 et du CE n°3 du 04 juin 2025 |
| 2) Compte financier 2024 |
| 3) BR1 2025 |
| 4) Carte des emplois – rentrée 2025 |
| 5) Tarifs examens 2026 |
| 6) Voyages scolaires 2025/2026 |
| 7) Règlement intérieur des personnels de droit local – modification |
| 8) Notification de report de la rédaction du projet d'établissement |
| 9) Effectifs prévisionnels – rentrée 2025 |
| 10) Présentation des Jeux internationaux de la Jeunesse (JIJ 2026) |
| 11) Questions diverses |

1. Approbation du PV du CE n°2 du 18 février 2025 et du CE n°3 du 04 juin 2025

Procès-verbal du CE n°2 du 18 février 2025:

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
18	0	0

Procès-verbal du CE n°3 du 04 juin 2025:

Il est demandé les deux correctifs suivants :

1-Les élus soutiennent la motion des parents. Il convient de rajouter que les parents soutiennent aussi la motion des enseignants ;

2-Lire dans la rubrique des absences excusées : M. Ayman ABDELFATTAH au lieu de Mme Jessica EL MASRY.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
18	0	0



2- Compte financier 2024 (Cf diapositive du PPT)

Monsieur le DAF rappelle que le compte financier (COFI) correspond à l'image des comptes de l'année précédente. Ce COFI a été approuvé sans réserve et est entré dans le budget global de l'Agence lors du dernier CA.

Il est à noter une perte de 45 élèves entre 2023 et 2024. Cette perte est davantage marquée sur le collège.

Une augmentation des voyages scolaires est très nette en 2024. Nous sommes passés de 108 000 à 604 000€ payés par les familles. En rappel, le lycée prend en charge la totalité des dépenses liées aux enseignants et accompagnateurs.

Il est indiqué que certaines familles se sont vues remboursées lorsque le coût du voyage est inférieur au budget prévisionnel. A l'inverse, lorsque le montant prévisionnel est dépassé, le différentiel est pris en charge par le lycée.

Les dépenses : elles correspondent essentiellement aux frais de fonctionnement, aux salaires (payés par le LFC), aux investissements, aux pertes et aux amortissements.

La perte liée au change est considérable.

Les charges : elles correspondent aux dépenses.

Le taux de cotisation a été inversé sur les vacataires. En raison d'une réglementation apparaissant dans les charges, le taux de cotisation a été reporté sur la ligne autres charges. Il est précisé qu'il s'agit d'un jeu d'écriture comptable.

Monsieur PLUGER demande pourquoi le total des charges n'est pas le même montant inscrit sur la diapositive précédente. Monsieur le DAF répond que c'est un point qu'il va vérifier.

Il est expliqué que le compte de résultats avec un bénéfice brut est de 2 712 581€

Le réversement est de 3 7775 931€.

Le résultat net est de -1 063 349 € essentiellement lié à la perte de change.

Il a été déjà sauvé 2 400 000 € des variations de change pour éviter à nouveau toute perte.

Arrivée à 16h37 de Mme Aya GADO.

2. BR1 2025

Le budget rectificatif est transmis pour information. Il correspond à l'ajustement du budget prévisionnel transmis en novembre à l'AEFE. En novembre, il sera demandé le BR2. Il tiendra compte des ajustements au réel liés aux inscriptions de septembre.

Les frais d'écolage sont présentés mais ils ne sont pas votés.

Les enseignants demandent à quel moment ils pourront évoquer la question des salaires. Monsieur le DAF indique qu'il conviendra de le faire avant le CA de l'agence dans le cadre du dialogue social.

Les représentants des personnels évoquent un problème de calendrier si le budget est désormais agrégé directement à celui de l'AeFE.

Les enseignants expriment leur désaccord concernant le gel des salaires une troisième année consécutives.. Monsieur le DAF rappelle néanmoins que les PDL sont payés en euros et qu'ils restent gagnants à valeur égale.

Les enseignants indiquent que l'inflation a considérablement augmenté et que le pouvoir a sensiblement diminué malgré un paiement en euros. Il leur paraît ainsi injuste de maintenir le gel de salaire depuis trois ans alors que le coût de la vie augmente. Pour corroborer les propos, ils indiquent que les enseignants détachés se sont d'ailleurs vus augmenter l'ISVL en raison de la cherté de la vie d'autant que les PDL paient leurs impôts pour certains en France.

Monsieur LODS ajoute qu'évoquer la question des salaires peut être périlleuse dans un contexte de forte contrainte budgétaire.

Monsieur le Proviseur et le DAF indiquent que la création des nouveaux postes entraîne une répercussion de 100 000 € supplémentaires sur les charges.

Monsieur MAJIDIER indique qu'il existe bien une inflation à considérer pour les enseignants.

Monsieur le DAF indique que si les effectifs augmentent il pourra être rectifié au BR2.

3. Carte des emplois – rentrée 2025

Jusqu'à 2024, chaque EGD disposait d'un plafond d'emplois définissant le nombre d'équivalent temps plein. Au LFC, c'était 140 ETP.

Faisant suite à un audit de la cour des comptes, il a été demandé à l'ensemble des EGD de revoir le plafond d'emploi. Cela s'explique par le différentiel constaté entre les salaires et le nombre de personnels déclarés.

Ce nouveau plafond correspond à des postes devenus pérennes et nécessitant l'ajustement des ETP à la rentrée 2025 : CF PPT

Les représentants des personnels demandent quel est le contour du poste marketing et des deux postes informatiques. Le mot « relations publiques » est retenu et sera préféré au mot « marketing ».

Monsieur le Proviseur indique que l'idée est de mettre un informaticien chaque matin à disposition des enseignants sur chaque site.

Il est demandé que devient Gamal. Il est répondu qu'il sera repositionné sur les sorties de collège en renfort des gardiens de loge. Il chapeautera les agents de sécurité.

Il est indiqué que le service des relations publiques est devenu une nécessité au vu de la situation locale actuelle. Par ailleurs, il est indiqué que la recherche de renseignements depuis le site Internet reste un obstacle et nécessite un meilleur accompagnement des nouvelles familles.

Il est convenu que la personne recrutée aura en charge :



- 1/ Le site Internet en appui avec le service de communication ;
- 2/ La gestion de la relation aux familles avant qu'elle n'arrive au lycée et jusqu'à 1 mois après leur arrivée ;
- 3/ Il s'agira du point d'entrée du lycée : organisation des visites de sites en lien avec les secrétaires du 1er degré mais gestion du collège et du lycée, gestion des premières informations.
- 4/ Elle organisera les journées portes ouvertes, en lien avec les associations de parents (café des parents...)

Mme EL MASRY demande à quel moment les parents doivent comprendre qu'ils ne doivent plus s'adresser à cette personne pour un relai auprès des secrétaires habituelles. Il conviendra dans cette situation de s'ajuster à l'usage.

Les parents proposent de faire un communiqué et de présenter un organigramme (sur le cahier de correspondance par exemple) pour indiquer plus précisément qui fait quoi. Il serait aussi opportun de tout traduire dans les trois langues.

Pour le poste informatique, il est prévu que les sites primaires soient aussi concernés par la réorganisation. Il existera un chef de service (Amani) et un adjoint (Tarek) qui se partageront les tâches, aidés par une équipe. L'objectif étant un service complet à disposition de tous.

Mme EL MASRY demande si les personnes nommées auront des jours fixes sur les écoles primaires. La réponse est affirmative.

Sortie provisoire de P. Lods à 17h30 à 17h45. Le nombre de votants est de 18.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
18	0	0

4. Tarifs examens 2026

CF tarifs

Il est rappelé la création d'un service coordinateur des examens créé en 2024 (pour la session 2025).

Il est question de savoir si le LFC dégage des bénéfices liés aux examens ou si l'ensemble des opérations sont justes couvertes par les recettes. A ce stade, il est répondu qu'il est difficile de vérifier la baisse drastique, supposée et annoncée par l'AeFE liée à la dématérialisation des copies. Dans son fonctionnement, il est précisé que le LFC, centre de délibération perçoit la totalité des recettes liées aux examens. Charge à lui ensuite de reverser les montants à chaque établissement en fonction des dépenses respectives.

L'augmentation est limitée pour les candidats scolaires. En revanche, il est prévu une hausse plus importante pour les candidats individuels dont l'organisation des examens nécessite plus de temps.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
19	0	0

5. Voyages scolaires 2025/2026

Il n'est présenté que les voyages retenus par la direction. Il est indiqué que les voyages en terminale ont été supprimés pour des raisons liées à l'organisation pédagogique et la difficulté de gestion du contrôle continu. Cette décision est soutenue par des enseignants. Il est ajouté également qu'à partir de l'an prochain, il n'y aura plus de voyages sur l'ensemble du cycle terminal. La direction souhaite y aller progressivement.

Les parents demandent la possibilité de faire des voyages par cycle et pas par classe uniquement.

Il est à noter une distinction entre les voyages scolaires et des actions de zone de l'AEFE (AAEH, JMO, etc...). Ces actions peuvent s'ajouter aux voyages scolaires.

Les parents demandent si l'on peut envisager des voyages pendant les congés. Monsieur le Proviseur répond que cela n'est pas exclu mais qu'il n'est pas responsable des élèves pendant les vacances.

Mme MIRAMONT demande s'il est maintenu un voyage par élève par an, un voyage par enseignant. La réponse est affirmative.

L'objectif est de faire partir tous les élèves et dans l'idéal un voyage par cycle

Mme ABDELHAMID demande si les parents continueront de payer en euros lorsque le voyage a lieu en Egypte. La réponse est non.

Si des voyages scolaires ont vocation à être annulés, Monsieur PLEUTIN demande si les options sont en péril. Ce ne sera pas le cas.



Mme EL SAYED demande des précisions sur le budget du Japon car le billet d'avion semble peu onéreux. La Direction confirme le prix et le voyage apparaît moins cher que pour l'Angleterre.

Mme EL ZAYAT demande quel est le critère de choix des élèves. Il est répondu que tout dépendra de la situation.

Il sera en revanche demandé aux familles de s'engager très vite. Il ne sera plus possible d'ajuster les listes à la dernière minute.

Le plafond par voyage est de 1500€.

Il est listé 22 voyages.

Vote sur la participation financière des familles / Vote sur tous les voyages scolaires présentés par la direction.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
19	0	0

6. La charte informatique

Elle est transmise après quelques rectifications, par suite de la règlementation RGPD. Elle ne change pas sur le fond.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
19	0	0

Une nouvelle charte (AIPD) analyse d'impact à la protection des données par suite de l'installation des 34 caméras. Les données seront conservées pendant 15 jours puis autodétruite. Les caméras ne pourront servir qu'en cas de problèmes.

Ce vote est reporté au prochain CE.

7. Règlement intérieur des personnels de droit local – modification

Proposition de modification pour le Ramadan :

« Pendant la période du Ramadan, la fin des cours est avancée dans le secondaire et tous les personnels (enseignants et non enseignants) terminent à cette heure-là. Dans le cas où les horaires habituels des personnels se terminent avant la fin des cours en période de Ramadan, ces derniers conservent leurs horaires habituels ».

Les personnels administratifs considèrent que cette proposition de modification est injuste car le nombre d'heures de travail ne serait pas le même pour tous les personnels (94%, soit 18 personnes sur 27 sondées. 9 n'ont pas répondu dont 4 personnels en arrêt). Dans cette situation, Monsieur le Proviseur indique que nous pourrons travailler sur l'annualisation du temps de travail par exemple.

Il est répondu qu'au départ, la mesure n'est pas là pour faire gagner du temps de travail mais bien pour pouvoir rentrer les personnels à l'heure pour l'iftar. Cela ne peut donc être injuste.

Les surveillants sont tenus de rester jusqu'à la fin des cours pour éviter toute problématique liée à l'organisation de la vie scolaire.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
12	7	0

8. Notification de report de la rédaction du projet d'établissement

Monsieur le Proviseur propose de reconduire le projet d'établissement tel quel pour un an afin de pouvoir retravailler dessus à la fin de l'année scolaire prochaine.

9. Effectifs prévisionnels – rentrée 2025

Cf diaporama PTT

Les chiffres évoluent tous les jours mais pas forcément dans le bon sens. Des départs sont annoncés. Les niveaux 5ème et 4ème sont en tension.

En revanche 6ème et 3ème sont loin d'être complets.

Le budget est calibré à 2000 élèves. On en est à cette date à 2018 élèves au total. La campagne reste ouverte. Il n'est pas relancé de communication à ce stade.

Il est indiqué que les départs concernent essentiellement des diplomates. La Direction espère que les familles arrivantes viendront avec des enfants pour compenser les pertes.

10. Présentation des Jeux internationaux de la Jeunesse (JIJ 2026)

Le LFC a candidaté pour accueillir en mai les JIJ 2026.

Il s'agit d'accueillir 55 délégations au Caire.

Le LFC porte ce projet avec les établissements du Caire. Nous serons co-organisateurs avec MISR, CAMUS, SDB et CONCORDIA. Cela se passera au Movempick du 6 octobre, Smart village, Roya club et Ain Sokhna.

Le projet repose sur des activités sportives, des activités de développement durable et culturelles.

Le LFC cherche des sponsors potentiels et fait un appel aux familles.

Budget de 400 000 € couverts en partie par ce que payent les familles. 75€/jour/personne.

Il est prévu une cérémonie d'ouverture à l'esplanade du Sphinx privatisée et une cérémonie de clôture au LFC.

Environ 500 personnes attendues. Chaque établissement du Caire va avoir en responsabilité 5-6 établissements.

Ce sera le fil rouge toute l'année dès le primaire pour faire un partenariat avec ses élèves. Des mini-jeux sportifs seront organisés de manière interdisciplinaire.

Monsieur LODS dit que l'Egypte sera mise à l'honneur, mise en valeur du sport égyptien. L'impact est énorme. La candidature est multiple.

Le budget de l'IRF est de 50 000 €. 180000 € revient aux familles. Une autre partie provient de l'UNSS.

Le LFC aura une équipe de seconde.

MISR aura une équipe aussi.

Les autres établissements constitueront une équipe mixte (SDB, VOLTAIRE, CONCORDIA, CAMUS)

Les équipes égyptiennes paieront le même tarif.

Des sélections seront faites par établissement dès le mois d'octobre. Il y aura des jeunes officiels et des jeunes reporters.



Les professeurs d'EPS sont d'ores et déjà impliqués à ce projet.

Dans quelle mesure les JIJ viennent impacter le quotidien des cours ? Faible sur l'année mais probablement plus forte sur la semaine des JIJ.

Il ne s'agit que des écoles françaises.

11. Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur remercie les membres du conseil d'établissement et lève la séance à 19h14.

Président et proviseur



Yves OLICHON

Proviseure adjointe et secrétaire de séance



Kim VO HOANG